



## Avis d'Appel d'Offres National

Date de publication : Lundi, 1/08/2022

N° d'identification dossier : 01/AON/SOS-FAIM - CDKINS/PFEED-GOOD/08-2022

### TERMES DE REFERENCES

#### **ETUDE POUR LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE AGRO-ECOLOGIQUE DE NDJILI BRASSERIE, DANS LA COMMUNE DE N'SELE VILLE DE KINSHASA**

##### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La **Caritas Développement Kinshasa** est un organe technique de l'archidiocèse de Kinshasa (église catholique) qui s'occupe de la promotion humaine et du développement durable. Elle intervient dans plusieurs domaines notamment dans la protection sociale des personnes vulnérables, dans le développement humain, dans le développement agricole durable et la sécurité alimentaire, dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, etc.

La Caritas Développement Kinshasa mène depuis octobre 2018, avec l'appui financier de plusieurs partenaires, un projet d'appui aux activités maraîchères dans la ville de Kinshasa dénommé ELIKYA. Ce projet a comme objectif d'améliorer le revenu et les conditions de vie de plus de 1400 maraîchères et maraîchers réunis au sein de 34 associations, regroupées dans l'Union des Associations des Femmes Maraîchères pour le Développement de Kinshasa «UAFMDK».

A travers l'appui à la structuration et à l'organisation, les formations et l'accompagnement de proximité du projet, les maraîchers ont adopté certaines bonnes pratiques agricoles, ont amélioré leurs rendements. Ils bénéficient de l'appui de leurs associations qui sont fonctionnelles et autonomes. Ils peuvent accéder à des microcrédits, à l'alphabétisation, etc.

Vu tous les enjeux en matière de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement et d'une alimentation saine, la Caritas, les associations qu'elle accompagne et son partenaire SOS Faim ont retenu l'agroécologie comme une option préférentielle et ligne directrice de toutes les activités du projet, par la promotion des pratiques qui sont résilientes aux effets du changement climatique, qui préservent la santé humaine et conservent les ressources naturelles.

Les membres des associations ont bénéficié pour cela, de nombreuses actions de sensibilisation, formation et accompagnement. Cela a enclenché le processus de mutation vers un nouveau système de production et l'on constate désormais que beaucoup de progrès ont été réalisés.

Cependant, on constate que l'application de ces pratiques demeure encore faible et tardent à se propager auprès des autres maraîchères et maraîchers de Kinshasa.

En effet le système de production de l'ensemble des maraîchers est caractérisé par l'utilisation de quantités considérables de produits chimiques pour garantir la fertilité des sols et pour mener la lutte phytosanitaire contre les ravageurs des cultures.

L'utilisation abusive, par les producteurs, de ces engrais chimiques et pesticides de synthèse constitue une menace grave pour la santé de l'ensemble de la population de Kinshasa qui consomme ces légumes. L'impact de ces nuisances est également grave pour les sols comme pour les eaux et pour l'environnement en général.

La Caritas développement Kinshasa est l'un des partenaires de SOS Faim à Kinshasa. SOS Faim Belgique travaille depuis plus de 30 ans en Afrique sur l'accompagnement des organisations paysannes et indirectement des exploitations familiales, tant au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation, qu'au développement institutionnel et humain. Il accompagne également la structuration et le plaidoyer du mouvement paysan congolais. SOS Faim met actuellement en place le Programme "Feed Good RDC" pour des systèmes alimentaires durables et un environnement sain. Les appuis de SOS Faim visent de promouvoir et d'accompagner la transition agroécologique nécessaire pour construire des systèmes alimentaires durables qui permettront de faire émerger ce monde que nous souhaitons. En effet, ces actions permettent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysans et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), en particulier des jeunes et des femmes, au Kongo Central et à Kinshasa. Pour y parvenir, SOS Faim et ses partenaires adoptent des stratégies soutenant la transition agroécologique des systèmes alimentaires portée par les paysans et autres acteurs de l'ESS, avec le soutien des citoyens et l'implication des autorités locales et nationales.

Le programme conduit par la CD Kins et SOS Faim touche actuellement 1 400 maraîchers qui commencent à appliquer les méthodes de l'agroécologie. Or, on évalue à 30 000 le nombre total des maraîchères et maraîchers de Kinshasa, ce qui représente une population de 240 000 personnes, avec une moyenne de 8 personnes/famille.

La question qui se pose est celle de l'extension du modèle de l'agroécologie à l'ensemble des producteurs de Kinshasa, voire au-delà. C'est la raison d'être du projet de création du Centre agroécologique de Ndijili brasserie dans la commune de N'sele.

C'est pour répondre à cet enjeu que cette étude est proposée par la Caritas Développement Kinshasa avec le concours de son partenaire SOS Faim. Il s'agit de définir les modalités pratiques de mise en œuvre d'un centre agro-écologique qui servirait de cadre permanent de formation, de cadre de référence et lieu d'approvisionnement en intrants divers nécessaires pour l'application des pratiques agroécologiques.

Un tel Centre doit être en priorité au service des maraîchers membres de l'union UAFMDK et de la coopérative agricole Elikya de récente création, mais également des autres maraîchers de Kinshasa.

Mais il doit aussi pouvoir être mis à profit par les autres structures de l'Economie sociale et solidaire (coopératives et associations) présentes à Kinshasa, par les services de l'Etat en charge du développement agricole et rural, de l'environnement et de la santé, les services de développement communautaire, les municipalités, les ONGs qui interviennent sur le terrain à Kinshasa et dans le reste du pays, mais également par des institutions telles que les universités et les centres de recherche et de formation du pays.

Ce Centre devra donc proposer un ensemble de services et de produits, en particulier :

1. Des formations sur les notions de production durable reposant sur les pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine ;
2. La mise à la disposition des producteurs aux intrants nécessaire aux pratiques agroécologiques (compost, purins, biopesticides, fumiers de ferme, semences mieux adaptées aux milieux, géniteurs pour l'élevage, etc.
3. Une référence en matière d'agroécologie, qui servira de modèle de production durable
4. Un site pédagogique permettant la démonstration des bonnes pratiques de protection de l'environnement

## 2. OBJECTIFS

### 2.1. Objectif général

L'objectif général de l'étude est de permettre à la CD Kins et à SOS Faim de disposer de bases solides pour la mise en place du Centre agro-écologique.

Ce centre sera implanté dans l'axe maraîcher de N'djili brasserie, dans la commune de N'SELE dans la ville province de Kinshasa, au cœur du plus important site maraîcher de la ville qui regroupe plus de 12 000 maraîchères et maraîchers.

Il sera établi sur un terrain mis à la disposition de la Caritas Développement Kinshasa et qui dispose déjà d'un ensemble d'infrastructures (bâtiments et aménagements agricoles divers).

## 2.2. Objectifs spécifiques

- Elaborer le modèle économique du Centre agroécologique (Un document technique précisant le modèle d'organisation du Centre et les services qui y seront rendus, les cibles à atteindre et les stratégies de mise en œuvre, etc.) ;
- Elaborer le plan d'affaire du Centre agroécologique, à la base du projet d'appui aux activités des maraîchers de Kinshasa et de l'ensemble des autres utilisateurs potentiels du Centre.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'étude seront présentés à la CD Kins et à ses partenaires qui auront à faire le choix des orientations à prendre et décider de la nature des investissements et du format du projet d'ensemble.

Les résultats que cette étude devra atteindre sont les suivants :

- Les besoins des maraîchers susceptibles d'être couverts par des produits et des prestations du Centre sont identifiés ;
- Les caractéristiques de chacune des catégories de clients, et pas seulement des maraîchers, sont décrites (capacités à payer les services proposés, prix qu'ils sont disposés à payer pour chaque service et produit proposé, etc...)
- Les produits et services à développer par le Centre pour satisfaire les besoins des maraîchers et des autres clients potentiels sont définis ;
- Les stratégies d'actions et stratégies marketing (canaux de communication, politique de prix, processus d'achat, etc.) prenant en compte les goulots d'étranglement prioritaires sont mises au point ;
- Le micro et macro environnement sont décrits (Les acteurs : producteurs, transformateurs, fournisseurs de biens et de services, ONG/D, concurrents potentiels, etc. qui ont un impact dans les activités du centre agro écologique);
- L'organisation du Centre (statut, organigramme de la structure, personnel, profils des postes, fonctions, etc. ) est décrite ;
- Le plan d'aménagement de l'ensemble des terrains du futur Centre est élaboré et les principaux investissements à réaliser sont définis ;
- Les coûts d'investissement et de fonctionnement et les sources de financement des activités sont déterminés ;
- Les dispositions réglementaires applicables aux organisations du même genre, sont identifiées ;
- Le plan des coûts, des bénéfices et de la trésorerie du Centre sont déterminés ;
- Un plan de pérennisation des actions du Centre est proposé ;
- Une analyse des risques a été réalisée.

#### 4. LIVRABLES

- ✓ Un rapport provisoire, puis un rapport final définitif, seront présentés successivement à SOS Faim et Caritas Développement Kinshasa en trois exemplaires papier originaux et un exemplaire en version électronique.

Le rapport final sera complété par un document décrivant le modèle économique du Centre et un autre définissant le Plan d'affaire.

L'étude doit contenir l'ensemble des données et informations permettant de faire une meilleure prévision des activités à développer par le Centre.



#### 5. REALISATION DE L'ETUDE

##### 5.1. Prestataire

L'étude sera réalisée par un consultant externe et/ou un binôme de cabinet des consultants, nationaux et/ou internationaux ayant de l'expérience, qui aura la charge de concevoir les outils de collecte des données et la méthodologie à utiliser.

L'étude devra être participative. Elle impliquera autant que possible les acteurs locaux intervenant dans les filières agricoles utilisées par les maraîchers, mais également dans des domaines corrélés comme la santé et l'environnement.

##### 5.2. Compétences requises

Pour réaliser cette étude, le consultant et/ou un binôme de cabinet des consultants devra répondre au maximum de critères suivants :

- Être détenteur d'un diplôme de licence, ou plus, en agronomie, agro-économie, développement rural, économie du développement, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience de plusieurs années dans la réalisation d'études similaires ;
- Témoigner d'une expérience avérée de travail avec les organisations de producteurs, les ONGs, les structures de l'économie sociale et solidaire, les institutions, les collectivités locales, etc.
- Avoir une bonne connaissance de l'approche systémique et maîtriser la méthodologie correspondante ;
- Témoigner d'une bonne capacité d'analyse, de synthèse ainsi que d'une bonne qualité de rédaction en français ;
- Avoir une bonne capacité de coordination et de suivi-accompagnement d'équipe sur le terrain.

#### 6. DUREE ET CALENDRIER DE L'ETUDE

Il est prévu **30 jours** pour la réalisation de l'ensemble de la mission depuis la réunion de cadrage, jusqu'à la restitution finale qui aura lieu à Kinshasa.

La procédure de sélection du binôme des consultants et/ou de la structure consultante sera lancée **début août 2022**. Le choix du consultant sera effectué au plus tard **le 19 août 2022**. Tous les résultats de l'étude seront rendus **avant fin septembre 2022**.

#### 7. DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit comporter une offre technique et une offre financière.

L'**Offre technique** détaillera la compréhension des TDR, la méthodologie proposée pour l'étude, le chronogramme d'exécution, le CV du (des) consultant(s), le rôle et l'organisation de l'équipe

ainsi que les références et exemples de missions identiques déjà réalisées (intitulés des missions, nom et coordonnées des clients).

L'**Offre financière** précisera le montant des honoraires des consultants, et tous autres frais éventuellement nécessaires à la réalisation de l'étude.

Le dossier de candidature devra être transmis **au plus tard le 17 août 2022, à 15 heures** de Kinshasa, sous la version électronique, avec la mention suivante :

**« ETUDE POUR LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE AGRO-ECOLOGIQUE DE NDJILI BRASSERIE DANS LA COMMUNE DE N'SELE VILLE DE KINSHASA ».**

Le dossier de soumission sera adressé aux adresses e-mails suivantes

- caritaskinshasa@gmail.com ;
- matkikprince.caritas@gmail.com
- jpu@sosfaim.org

